

A vos agendas

FORUM DES ASSOCIATIONS : Samedi 8 septembre de 10h à 12h salle André MALRAUX

Les marcheurs de Pen Ar Bed :

Dimanche 9 septembre : sortie à la journée, sur Logonna Daoulas/Loperhet .
Rendez-vous à 9h15 place de l'Eglise à Lanrivoaré

Club des Châtaigners

Mardi 04 septembre - Lampaul-Ploudalmézeau - concours de Pétanque en doublette formée

Mercredi 5 septembre - Plouguin - Interclub Dominos / Pétanque

Mardi 11 septembre- Brélès - concours de Pétanque en doublette formée

Samedi 15 septembre- Saint-Renan Espace Culturel – Loto Secteur Penn Ar Bed "les Aînés Ruraux" ouverture à 17 h /début à 20 h.

Dimanche 16 septembre- Saint-Renan Espace Culturel, Thé dansant pour l'association "Défi Alzheimer" à partir de 14 h

Mardi 18 septembre- Lanrivoaré salle Ti Kreiz - atelier "nous et notre mémoire" de 14 h à 16 h

Vendredi 21 septembre - Lanrivoaré salle Ti Kreiz - reprise des cours de chants de l'Ensemble "Joie et Chansons" de 14 h à 16 h

Mardi 25 septembre - Tréouergat - Interclub Dominos / Pétanque

Mardi 02 octobre - Plourin - Interclub Dominos / Pétanque

SCL :

Dimanche 9 septembre : reprise du championnat pour l'équipe A à Plougonvelin



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-17h

Mercredi : 9h-12h/
Fermée après-midi

Judi : 9h-12h/13h30-17h

Vendredi : Fermée matin/
13h30-17h

Samedi (1^{er} et 15 septembre):
9h/12h

Toutes vos démarches et
consultation du Keleier sur
notre nouveau site internet !
www.lanrivoare.fr

Mairie de Lanrivoaré

☎ 02 98 84 24 75

☎ 02 98 32 44 11

Mel : info@lanrivoare.fr

Informations Municipales



ECOLE PUBLIQUE PIERRE MAC ORLAN - Rentrée 2017/2018



La rentrée aura lieu le **lundi 3 septembre** à 8h40 (ouverture du portail à 8h30). La directrice assurera une permanence les 27, 28, 29 et 30 août de 14h à 16h30.

Les nouveaux élèves de TPS-PS sont invités à venir voir leur classe le 31 août de 11h30 à 12h.

Concernant les nouveaux élèves inscrits, merci de passer en mairie vous faire connaître pour que nous puissions créer votre compte dans le logiciel qui vous permettra ensuite d'inscrire vos enfants à la garderie et à la cantine et de vous communiquer toutes informations utiles.

Si vous n'avez pas encore reçu vos codes d'accès, veuillez contacter la Mairie au plus tôt.



ALSH Saint-Renan

Pour les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'ALSH pour la rentrée scolaire 2018/2019, merci de prendre contact avec le service enfance jeunesse éducation en mairie de Saint-Renan pour les modalités d'inscription.

enfancejeunesse@saint-renan.fr

02.98.84.90.63

RAPPEL – COLLECTE

La collecte de crayons au profit des associations qui soutiennent les malades atteints de Neurofibromatose se poursuit dès la rentrée scolaire.

Vous trouverez des boîtes de collecte en Mairie et à l'école.

Merci pour vos dons.

collectez
vos stylos usagés



Etat-Civil

Naissances :

- Jeanne FOREST, le 01/08/2018, 6ter rue de la Gare
- Eva LAÏNÉ, le 22/07/2018, 6 route de Trézeguer
- Blanche IDOUX, le 28/06/2018, 65 Manoir de Kerdrioual



Mariages :

- FERELLEC Solenn et COLLIGNON Romain le 11/08/2018



Bibliothèque :

En septembre, la bibliothèque reprend ses **horaires habituels** :
mercredi 10h30-12h et 18h-19h ;

vendredi 17h30-19h ;

dimanche 10h30-12h



Elle sera également ouverte **samedi 8 septembre**, de 10h à 12h,
pendant le forum des associations.

Une **exposition** de la Bibliothèque du Finistère : "**les plantes et leurs usages**" sera présentée salle André Malraux du 16 septembre au 21 octobre. Entrée libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Carte Nationale d'Identité et Passeports

Pour toute demande il convient de prendre un rdv auprès des mairies de SAINT RENAN, PLOUDALMEZEAU, BREST Centre et Mairies annexes et de procéder au préalable à une pré-demande en ligne :

<https://ants.gouv.fr>

Il faudra vous munir pour le rdv de la pré-demande imprimée, de son n° d'enregistrement, ainsi que les pièces justificatives demandées. Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, merci de vous adresser à la mairie de Lanrivoaré qui vous aiguillera dans votre démarche.



Cartes grises

Depuis le 6 novembre, il n'est plus possible de déposer les dossiers en préfecture. Les démarches se font exclusivement en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Toutes les informations concernant vos démarches administratives sont accessibles sur le site internet de la commune : www.lanrivoare.fr ou au secrétariat de la Mairie.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de la commune dont l'âge atteint 16 ans soit tous les jeunes nés en 2002.

Les jeunes nés en 2002 sont donc invités à se présenter en Mairie, **à partir du 1er jour de leur anniversaire, et dans les 3 mois qui suivent**, munis d'une carte d'identité valide et du livret de famille.

L'attestation de recensement qui sera délivrée, est **indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, BEP, baccalauréat...)**

Urbanisme



Déclaration préalable déposée :

- M.LOFFICIAL Yoann, changement destination d'un commerce en habitation, modification de l'aspect extérieur, clôture, 16 place de l'église
- M. ARNOULD Hugues, ravalement, 5 rue de Kerivoaré
- Mme MOURIN-DESROCHES Noëlle, changement destination d'un hangar agricole, 184 Kerloaguen Vian
- M. LATRONCHETTE Florent, terrasse sur pilotis, 22 route de Ploudalmézeau

Déclaration préalable acceptée :

- Communauté de communes du Pays d'Iroise, Division parcellaire, ZI de Kerdrioual
- Mme TALARMAIN Véronique, changement et création de menuiseries, 76 Vouzenno
- M. HERRY Jean-Claude, construction d'un abri à bois, 3 chemin vert
- M. CLEACH Eugène, ravalement, 3 rue de Toulubil

Permis de construire déposé :

- M. PODEUR Florian, construction d'une maison individuelle, impasse de Keramoign
- M.GUILLOU et Mme LE VAILLANT, construction d'une maison individuelle, lot 3 lotissement TOULQUER

La balayeuse communautaire passera sur la commune le :

Judi 13 septembre

Veuillez ne pas stationner sur la rue
afin de faciliter l'intervention.



INCIVILITÉS DIVERSES

Il est régulièrement signalé en Mairie des incivilités de toutes sortes qui ternissent la qualité de vie de chacun.

Vitesse en agglomération. Malgré la présence d'ouvrages routiers pour limiter la vitesse des véhicules, la pose de panneaux et de radars pédagogiques, il est signalé des vitesses excessives, mettant parfois en danger les piétons, personnes à mobilité réduite et enfants. Merci à chaque conducteur de veiller à respecter la vitesse autorisée. Tous les citoyens s'en trouveront bénéficiaires.

Déjections canines. Il est courant que des administrés se plaignent, à juste titre, de la présence d'excréments sur les trottoirs et espaces verts. Merci aux maîtres de prendre leurs dispositions afin que cela ne se produise pas pour éviter tout désagrément aux usagers.

Verre cassé. Dans certains espaces publics, de nombreux bris de verre jonchent le sol créant un réel danger pour les piétons. Des containers à verre sont à disposition du public dans divers lieux de la Commune. Merci d'y déposer les bouteilles et autres objets en verre.

Nous comptons sur la compréhension et la bonne volonté des usagers pour respecter les règles du bien vivre en collectivité.



Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Par arrêté n° AP 2018-08-01 en date du 3 août 2018

Le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du zonage de l'assainissement des eaux usées de LANRIVOARE.

A cet effet, Madame Agnès LEFEBVRE, professeur à la retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Rennes.

L'enquête se déroulera pendant 31 jours du 19 septembre 2018 au 19 octobre 2018.

Ouverture de l'enquête :	Avis de publication : Ouest France 1er sept 2018 Ouest France 24 sept 2018 Le Télégramme 1er sept 2018 Le télégramme 24 sept 2018
Avis : Avis de l'autorité environnementale (MRAe) (consultable sur le site de la CCPI)	Dossier d'enquête : (consultable sur le site de la CCPI) Actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées Evaluation environnementale du zonage assainissement des eaux usées Cartographie du projet

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise en mairie, ainsi que sur son site internet où ils pourront être consultés, pendant un délai de un an.

Le projet de mise à jour du zonage d'assainissement sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Les dates et lieux de permanence sont les suivants :

mercredi 19/09/2018 9h-12h-Salle André MALRAUX, LANRIVOARE
samedi 06/10/2018 9h-12h-Salle André MALRAUX, LANRIVOARE
vendredi 19/10/2018 14h-16h30 Sièg de la CCPI, LANRIVOARE

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Communauté de communes du Pays d'Iroise : Accueil/Environnement Eau Déchets/Eau potable et assainissement/Assainissement collectif/Enquête publique/LANRIVOARE : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées



Culture—Loisirs—Sports



Les Marcheurs de Pen Ar Bed



La section marche de Lanrivouré vous propose 3 rendez-vous
Tous les départs se font de la Place de l'église de Lanrivouré.
Le lundi à 13h45 pour une marche de 2 heures environ,
Le dimanche à 9h30 pour une marche de 2 heures environ,
La sortie mensuelle : le 2ème ou le 3ème dimanche de chaque mois, à 14h.
L'association Les Marcheurs de Pen Ar Bed regroupe les communes de St Renan, Milizac, Locmaria-Plouzané, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Lanrivouré.
Tous les adhérents doivent verser une cotisation de 5 euros par personne ou 10 euros par famille afin de couvrir l'assurance et les frais de fonctionnement de l'association.

Prochaine sortie, dimanche 9 septembre, à la journée, sur Logona Daoulas/Loperhet. Rendez-vous à 9h15 place de l'Eglise à Lanrivouré, prévoir son pique-nique. En cas de météo défavorable, le programme peut être modifié.

Club des Châtaigners



- **mardi 04/09** - Lampaul-Ploudalmézeau - concours de Pétanque en doublette formée - inscription à partir de 13 h 30
- **mercredi 05/09** - Plouguin - Interclub Dominos / Pétanque - inscription à partir de 13 h 30
- **mardi 11/09** - Brélès - concours de Pétanque en doublette formée - inscription à partir de 13 h 30
- **samedi 15/09** - Saint-Renan Espace Culturel -Le Secteur Penn Ar Bed de Générations Mouvement "les Aînés Ruraux" organise un LOTO - ouverture des portes à 17 h et début à 20 h.
- **dimanche 16/09** - Saint-Renan Espace Culturel, Thé dansant en faveur de l'association "Défi Alzheimer" à partir de 14 h
- **mardi 18/09** - Lanrivouré salle Ti Kreiz - atelier "nous et notre mémoire" de 14 h à 16 h
- **vendredi 21/09** - Lanrivouré salle Ti Kreiz - reprise des cours de chants de l'Ensemble "Joie et Chansons" de 14 h à 16 h
- **mardi 25/09** - Tréouergat - Interclub Dominos / Pétanque - inscription à partir de 13 h 30
- **mardi 02/10** - Plourin - Interclub Dominos / Pétanque - inscription à partir de 13 h 30

Club de tennis de table CSTTL

Le csttl sera présent au forum des associations de Lanrivouré pour prendre vos inscriptions. Afin de maintenir nos bons résultats, nous souhaitons renforcer nos équipes.
Pour tous renseignements vous pouvez vous contacter : Yvon LE BRAS 02 98 32 42 77 ou Henri LE GALL : 02 98 04 35 31.
A vos raquettes!



Sporting Club Lanrivouré



Les entraînements pour les seniors ont repris.
Ils se déroulent les mardi et jeudi à 19h.
La reprise du championnat pour l'équipe A aura lieu le dimanche 9 septembre à Plougonvelin.
Les joueurs de plus de 17 ans peuvent encore prendre une licence en seniors ou loisirs (avant la reprise du championnat loisirs, entraînements le dimanche matin à 10h)
Renseignements : Sébastien Billon au 0786097288
Les entraînements de l'école de foot ont repris. Ils se déroulent les mercredi et samedi à 14h. Renseignements : Frédéric Potier au 0628334160.
Si vous souhaitez rejoindre le club, pour jouer ou être bénévole, n'hésitez pas. Nous serons présents au forum des associations.

Club de Gym

En route pour une nouvelle saison sportive
Votre club est heureux de vous retrouver dès 9h le lundi 10 septembre !
Nous serons présents au forum des association le samedi 8 septembre de 10h à 12h .
Un petit rappel des cours de gym proposés dès lundi :
- gym douce: les lundis de 9h à 10h
-aérobic step: les lundis de 20h15 à 21h15
- yoga: les mercredis de 18h30 à 20h
- gym tonique: les jeudis de 20h à 21h.



Il reste des places ; n'hésitez pas à vous inscrire .
Nos tarifs ainsi que notre fiche d inscription sont téléchargeables sur notre site internet: club-de-gym-lanrivouare.e-monsite.com

Contactez moi si besoin: Clubdegymlanrivouare@gmail.com

Tro St Ergat : course à pied + rando dimanche 16 septembre

Les agriculteurs du Pays de Brest au travers des trois associations "Terre de vie de Plouguin-Tréouergat", "Comité de développement des agriculteurs du Pays de Brest" et "Agriculture Passionnement" et avec le concours du Foyer Rural de Tréouergat proposent le **dimanche 16 septembre** à Tréouergat une randonnée ainsi qu'une course à pied.

Trois circuits en trèfle de 6, 10 et 12Km seront proposés sur des parcours inédits (chemins privés et champs) ouverts exceptionnellement à cette occasion. Cette rencontre est réalisée au profit de l'association **ASP (Aide Soutien Présence de l'Iroise, Accompagnement auprès des malades)** . Départs de 8H30 à 11H00.

Participation : 5 €/personne. Inscriptions au 02 98 41 33 00

Familles Rurales

L'association Familles rurales sera présente samedi 8 septembre de 10h à 12h au forum de associations salle André Malraux afin de vous inscrire ou d'inscrire votre ou vos enfants aux différentes activités proposées. Le dossier d'inscription est disponible sur notre site <http://www.famillesrurales.org/lanrivoare>

Chaque dossier devra être complet et accompagné de la totalité des règlements.

Les cours débuteront semaine 38 à partir du lundi 17 septembre.

Cours de cuisine et / ou couture

Si vous êtes intéressés par des cours de cuisine enfants / parents ou par des cours de couture n'hésitez à nous contacter afin de mettre en place quelques actions ponctuelles.



Tarif 2018-2019 Enfants

COURS	JOUR	HORAIRES	AGE	TARIFS Lanrivoaré	TARIFS extérieur
PIANO	Mercredi 10h00-14h00 OU Vendredi 16h00-20h00	par deux 20 min	5-7	180	200
		individuel 20 min	7-10	315	340
		individuel 30 min	+ 10	470	510
GUITARE	Mardi 16h00-19h00 OU Mercredi 14h00-19h00	horaires à définir 30 min par groupe de 3	débutants à partir de 2012	180	200
DESSIN	Samedi	10h30-12h00	DE 8 Ans à 15 ans (inclus)	100	110
HIP HOP	Mardi	17h00-17h45	CP à CE2	90	100
		17h45-18h45	CM1 à 6ème	105	115
EVEIL CORPOREL prise en charge possible dès la fin de l'école	Vendredi	16h15-17h15	3 ans révolus jusqu'au CP	105	115

Tarif 2018-2019 Adultes

COURS	JOUR	HORAIRES	TARIFS Lanrivoaré	TARIFS extérieur
PIANO	Mercredi 10h00-14h00 OU Vendredi 19h00-20h00	individuel 30 min	470	510
GUITARE CHANT	Mardi 16h00-19h00 OU Mercredi 14h00-21h00	horaires à définir	180	200
GUITARE DEBUTANT			180	200
CHORALE - CHANT			165	170
ART FLORAL	Environ 6 mardis soir / an		Environ 10€/15€ par cours	



L'Association Familles Rurales

Breizh jeunesse :

Des nouvelles de votre animation jeunesse



En période scolaire : Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir découvrir l'espace jeune de Lanrivoaré. C'est un espace ouvert aux ados de 12 à 17 ans où vous trouverez de quoi vous occuper du billard au babyfoot, sans oublier de nombreux jeux de société. Il y a également des jeux vidéo auxquels vous pourrez jouer avec vos amis. En journée et soirée, les animateurs ne manqueront pas de proposer des activités pour que tout le monde passe un bon moment.

Les horaires de l'espace jeunes sont :

- Mercredi : 14h30 – 18h00

- Vendredi : 18h00 – 22h00

C'est l'occasion pour les jeunes de la commune de venir se détendre entre amis après une journée de cours. Les jeunes sont libres d'aller et venir, qu'ils passent 5 minutes ou bien 1 heure.

Plus proche de la nature pour être plus proche des jeunes.

L'association Familles Rurales Breizh Jeunesse est toujours à la recherche d'action qui permet d'être responsable écologiquement. Cette valeur est fondamentale pour l'association. La sensibilisation au développement durable fait partie de nos actions. Et quand celles-ci permettent en plus d'obtenir des financements pour améliorer les loisirs de nos jeunes, Breizh Jeunesse n'hésite pas.

Cette fois-ci, il s'agit d'une opération de recyclage des emballages de pain de mie et viennoiserie avec Teracycle et Harry's. L'objectif de cette action est donc de rassembler le plus d'emballage de toutes marques afin de récolter des fonds pour l'association. Ces derniers serviront à améliorer le quotidien des jeunes dans les espaces jeunes de Milizac-Guipronvel et Lanrivoaré, au travers le réaménagement des locaux et la décoration.

Si vous êtes parents, jeunes ou juste sensible aux loisirs des adolescents des différentes communes, n'hésitez pas à venir nous déposer vos emballages aux espaces jeunes sur les horaires d'ouverture.

L'association et les jeunes vous remercient par avance de votre aide.

En avant pour une course de caisse à savon

Avec le soutien de Brest Métropole, la maison de quartier de Kérinou et Valy-hir propose une nouvelle édition de leur course de caisse à savon. Ces engins sont aménagés sur des châssis de Kart et personnalisés par les équipages.

Breizh Jeunesse recherche des jeunes motivés pour monter une ou plusieurs équipes afin de prendre le départ de cette course endiablée. L'objectif pour nous est de construire nos bolides (le plus original) et participer à la course.

« Paris Games Week » pour les amateurs de jeux vidéo !!!!

Du 26 au 30 octobre 2018, aura lieu la « Paris Games Week ». Ce salon est consacré uniquement au monde du jeu vidéo, vous pourrez assister à des compétitions, à des animations, tester des jeux.....

Breizh jeunesse souhaiterait organiser un camp qui permettrait aux jeunes d'être présent au moins deux jours sur le salon plus une journée pour découvrir Paris.

Pour pouvoir concrétiser le projet il faudrait au moins 8 participants. Si vous êtes intéressé merci de nous contacter. Cela nous permettra de vous tenir informé tout au long de la mise en place du projet.

Ca y est, le nouvel espace jeunes de Guipronvel est ouvert !!!

Pour tous les jeunes de 11 à 17 ans n'hésitez pas à venir le découvrir le jeudi 30 août 2018.

Au programme :

Après-midi sportive avec des défis en tout genre. Les équipes s'affronteront autour d'épreuves sportives et rigolotes. Apportez une tenue de rechange et une serviette vous pourriez sortir de là un peu mouillé !!!! une pause goûter est prévue et offerte par l'association. (de 14h00 à 18h00)

Ensuite nous vous proposons repas « barbecue » !! nous nous occupons de vous préparer un repas comprenant plat, dessert et boissons, en contrepartie nous vous demandons une participation de 3 € (de 19h00 à 20h00)

Pour finir nous vous proposons une soirée casino !! Vous pourrez passer de tables de jeux en tables de jeux. Vous pourrez y trouver les jeux traditionnels tel le poker, la roulette, le 4 21 et d'autres jeux plus près de Fort Boyard tel que l'aquarium, les allumettes et autres..... (de 20h à 22h00)

Vous pouvez bien sûr être présent sur la journée complète, de 14h à 22 h mais vous pouvez aussi choisir le moment qui vous intéresse le plus !! Afin d'organiser au mieux ces différentes animations, merci de nous prévenir de votre venue par mail ou téléphone.

Cette journée est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour y participer.

Venez tenter votre chance, des lots seront mis en jeu !!

Pour plus d'infos, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook ainsi que sur notre compte instagram !!! (christelle animjeunesse)

Christelle Laurent : 06 75 28 78 98 /

Mail : breizhjeunesse@hotmail.fr

Fabien : 06 84 74 25 20 /

mail : fabien.breizhjeunesse@gmail.com



Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Retrouvez toutes les informations sur
[www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes_les_actualites)

Maison de l'emploi

Du 2 septembre au 12 octobre (les lundis et vendredis de 14h à 16h) : « Visa internet Bretagne » : session de 12h sur 3 semaines qui permet pour toute personne d'un niveau débutant à intermédiaire d'avoir accès à un parcours d'initiation aux outils numériques (tant au niveau personnel que professionnel). 6 personnes maximum. Inscription obligatoire. Ouvert à tous publics (demandeurs d'emploi, salariés, en congé maternité, parental ou maladie, au foyer, retraités...). Gratuit.

Jeudi 20 septembre de 14h à 17h : Café-rencontre habitant(e)s/entreprises du territoire – Bâtiment Techiroise à Saint Renan : information collective permettant aux entreprises de présenter les différents métiers et ensuite entretiens individuels.

La mission locale : pour toute personne de 16 à 26 ans (accompagnement socio-professionnel : emploi, santé, logement, ...) du lundi au vendredi sur rendez-vous : 02 98 32 43 05.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire).

Rail Emploi services : tous les mardis et jeudis de 10h à 12h sur rendez-vous : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Inscriptions Ecole de Musique d'Iroise

Les inscriptions à l'école de musique d'Iroise sont possibles jusqu'au 30 septembre au siège de la Communauté à Lanrivoaré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, 16h30 le vendredi.

L'Ecole de Musique d'Iroise sera présente aux forums des associations le samedi 1er septembre à l'Espace Kéraudy à Plougonvelin de 13h30 à 17h, le samedi 8 septembre au hall multifonction à Ploudalmézeau de 9h à 13h, ainsi qu'à l'Espace Culturel de Saint Renan de 9h à 13h et au Centre socioculturel Ti Lanvenec de Locmaria Plouzané de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Documents à fournir à l'inscription : une copie de votre dernier avis d'imposition (pour les personnes du Pays d'Iroise), un justificatif de domicile, un RIB (si prélèvement automatique souhaité). L'ensemble des pratiques musicales (éveil, découverte, cours individuels et pratiques collectives, formation musicale...) démarrera la semaine du 17 septembre 2018.

Renseignements : Isabelle Pouliquen : 06 49 22 30 50

La recyclerie mobile en déchèterie

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 1^{er} septembre à Plougonvelin, le samedi 8 septembre à Milizac, le vendredi 14 septembre à Plouarzel, les samedis 22 et le 29 septembre à Plourin (en remplacement de la permanence à la déchèterie de Ploudalmézeau qui est fermée en raison de travaux). Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Atelier d'aménagement de jardin pour construction neuve

En emménageant dans une maison neuve, un nouvel espace est à imaginer et à apprivoiser : le jardin !

Un jardin, c'est parfait pour les repas entre amis, les jeux pour enfants, pour bouquiner... Le temps consacré à l'entretien doit rester du domaine du loisir et non pas de la corvée ! Pas question de passer son temps à désherber. Pays d'Iroise Communauté propose aux habitants des constructions neuves du territoire, un atelier pour aménager judicieusement son jardin et faciliter son entretien les samedi 6 octobre de 9h30 à 12h, 27 octobre de 9h30 à 12h et 10 novembre de 9h30 à 12h. Atelier gratuit. Nombre de place limité. Le lieu de l'atelier vous sera précisé à l'inscription qui est obligatoire.

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Aide aux aidants familiaux – Animation d'un groupe d'information et d'échanges

Vous vous occupez d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée... Prenez le temps d'en parler. Bien que soutenues par le réseau associatif et médical, les familles sont confrontées à des difficultés multiples et se sentent parfois mal informées, isolées ou dépassées par une charge trop lourde. La fatigue morale et le stress sont d'autant plus souvent ressentis que la personne aidée est dépendante. Face à ce constat, le CLIC du Pays d'Iroise et ses partenaires vous proposent un lieu d'information, d'échanges, de soutien ou de répit. Ce groupe, limité à 10 personnes, s'adresse aux aidants familiaux s'occupant d'un proche diagnostiqué Alzheimer ou maladie apparentée ou d'un parkinsonien. Des rencontres seront co-animées par la responsable du CLIC du Pays d'Iroise et l'infirmière coordinatrice de l'Equipe Spécialisée Alzheimer. Le groupe d'aide aux aidants se réunira chaque lundi à partir du mois d'octobre 2018 (avec une pause pendant les vacances scolaires) à la Communauté - Zone de Kerdrioual à Lanrivoaré. L'inscription est obligatoire pour participer à cette action. Renseignements : Sylvie Michelier : 02 98 84 94 86

Infos des phares d'Iroise

Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre : entrées libres sous réserve de places disponibles.

Visites guidées aux phares Saint Mathieu de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et de Trézien de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Communauté de communes du Pays d'Iroise
 02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
 Zone de Kerdrioual
 CS 10078
 29290 Lanrivoaré

Annonces

Commerce :

Taxi de la Comiren

Taxi Comiren Lanrivoaré : Le taxi de la Comiren de Lanrivoaré vous souhaite une bonne rentrée et vous informe qu'il se tient à votre disposition pour tous vos déplacements.

Pensez à réserver.

N'hésitez pas à me contacter :

téléphone portable : 06. 60. 19. 72. 83

téléphone fixe : 02.98.28.95.18

mail : taxicomiren@orange.fr

Conventionné toutes caisses.

Tous transports sur réservation en journée et en soirée.

Gares et aéroports.

Disponible 7/7 pour vos trajets quotidiens, loisirs, sorties en journée ou en soirée.



Divers :

- Assistante maternelle depuis 13 ans dispose de 2 places à partir du 1^{er} septembre. 06.49.07.18.36
- Assistante Maternelle ayant 1 place disponible pour le 10/09 et 1 place pour le 19/11. Entre Lanrivoaré et Saint-Renan. 09.50.41.22.60 / 07.80.08.93.22



Yolande PETTINOTTI
Restauration et création

E.Mail : latelierdaymer@orange.fr
Tél : 06 71 39 96 26
Site Web : yolande-pettinotti.wixsite.com/monsite

TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT 1, IMPASSE AYMER 29290 LANRIVOARE

- Du classique au contemporain, Yolande PETTINOTTI vous propose de remettre au goût du jour vos anciens sièges pour qu'ils reprennent une nouvelle vie et retrouvent leur éclat d'antan

ROSALIE, L'ÉPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût.

Une épicerie mobile est ainsi mise à disposition, tous les vendredis après-midi, de 13h30 à 15h30 à Lanrivoaré, sur le parking de la Place de l'Église depuis le 20/10/2017.

L'inscription se fait à la camionnette et donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. Reprise la 1^{ère} semaine de septembre. Tél : 07 82 79 41 00 Facebook : Rosalie, l'épicerie mobile – SSVV



Les articles à faire paraître dans
le prochain Keleier sont
à faire parvenir en Mairie
pour le : **17 septembre 2018**

Le prochain Keleier sera distribué le :
27 septembre 2018

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 2 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Mme Pascale ANDRE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de :

- Monsieur Jean-Jacques STEPHAN, excusé.

Madame Anne QUEMENEUR est désignée secrétaire de séance. Le Procès-Verbal de la séance du 22 mai 2018 est adopté à l'unanimité. L'assemblée passe à l'ordre du jour.

DCM 2018-05-01 DM n°1 budget commune

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster la comptabilité pour régulariser les écritures comptables.

Suite à un titre perçu en 2016 pour des indemnités journalières qui ne concernaient pas un agent de la commune, il convient d'annuler ce titre pour être en conformité.

Article	Compte	Opération	Montant
673	Mandat pour titre annulé		+11700€
023	Virement à la section d'investissement		-11700€
021	Virement à la section de fonctionnement		-11700€
1641	emprunts		+11700€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Commune 2018 et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-05-02 DM n°2 budget commune

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster la comptabilité pour régulariser les écritures comptables.

En effet, suite à des mouvements de personnel et aux remplacements pourvus via le centre de Gestion, la provision initiale pour personnel extérieur risque d'être insuffisante jusqu'au mois d'octobre. De plus, l'archivage des documents administratifs qui est en cours, n'est pas acté dans le budget. Il convient d'en tenir compte aussi.

Article	Compte	Opération	Montant
6218	Autre personnel extérieur		+10 000€
023	Virement à la section d'investissement		-10 000€
021	Virement à la section de fonctionnement		-10 000€
1641	emprunts		+10000€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Commune 2018 et autorise le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM 2018-05-03 Révision des tarifs de cantine 2018-2019

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la révision des tarifs pour la restauration scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 et présente le bilan financier de la cantine.

Charges		Produits	
Gestion courante	31 602	Participation des familles	43 042
Personnel	40 180	Participation communale	28 740
TOTAL	71 782		71 782

En 2017, 11633 repas ont été servis à la cantine, ce qui donne un coût de revient de 6.17€ par repas.

Les tarifs actuels 2017/2018 sont de 3.70€ par enfant et 6.80€ par adulte.

A noter que Convivio, notre prestataire annonce une hausse de 1.17%.

La commission finances propose : 3,80 € / enfant et 6,90 € / adulte
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, décide de fixer les tarifs suivants :

Repas enfant : 3.80 €

Repas adulte : 6.90 €

Par ailleurs, Madame Le Maire informe des coûts indirects :

- le car pour le transport de la cantine à l'ALSH de St-Renan (752€ en 2017), mais qui sera supprimé en 2018 suite au passage à 4 jours d'école

- la participation de la commune pour les enfants fréquentant l'ALSH de Saint-Renan pour un montant de 12516€.

Sur ce dernier point, la fréquentation pourrait augmenter suite au mercredi vaqué. La participation de la commune envers celle de St-Renan se fait à hauteur de 2.99€ / heure.

DCM 2018-05-04 Révision des tarifs et des horaires de la garderie périscolaire 2018-2019

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la révision des tarifs de la garderie périscolaire.

Madame le Maire présente le bilan de la garderie périscolaire.

Charges		Produits	
Gestion courante	3 104	Participation des familles	24 388
Personnel	30 064	Participation CEJ	7 574
		Participation communale	1 206
Total	33 168		33 168

Les tarifs actuels sont de 2,04 € / h et 0,45 € / goûter

La commission finances qui s'est réunie le 22 juin 2018 propose 2,08 € / h et 0,50 € / goûter. Suite au passage à 4 jours et aux modifications d'horaires de l'école, l'ouverture de la garderie se fera à 7h désormais et à partir de 16h10 le soir. Pour rester sur une facturation au ¼ h, la facturation ne sera prise en compte qu'à partir de 16h15.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, 13 voix pour et 1 voix contre, décide de fixer les tarifs suivants :

Garderie périscolaire : 2.08€/h

Goûter : 0.50€

Madame le Maire présente le bilan école pour l'année 2017 .

Le total des charges (hors investissement) s'élève à 129 938,00 € (dont 30 756,00€ pour le personnel d'entretien et 47 193,00 € pour les ATSEM).

Pour information, le coût d'un élève de maternelle s'élève à 1 450,00 € et le coût d'un élève de primaire s'élève à 561,00 €. Au niveau départemental, les coûts correspondants sont de 1539€ et 533€.

Ensuite, Madame le Maire présente le bilan financier de la Halte-Garderie.

Charges		Produits	
Gestion courante	3 194	Subvention	41 696
Personnel	60 166	Participation des familles	6 936
		Participation communale	1 472
Total	63 360		63 360

Il n'est pas possible de calculer un coût par enfant, le nombre d'enfants et le temps par enfant étant très variables.

DCM 2018-05-05 Echange de parcelles rue de la montagne

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint à l'urbanisme et aux travaux, informe les membres du conseil municipal que suite à la construction du rond-point de la Gare, la mairie a constaté que des régularisations notariales n'avaient pas été faites. Aussi, les parcelles AB128 d'une superficie de 2 m² et AB129 d'une superficie de 11 m², appartenant à M. JESTIN Jean, sont échangées à titre gratuit contre la parcelle AB138 d'une superficie de 15 m² appartenant à la commune.

Il propose donc aux membres du conseil municipal

D'autoriser l'échange des parcelles AB128 et AB129 contre la parcelle AB138 communale. Les frais d'actes sont à la charge de la commune.

D'autoriser le maire ou l'un de ses adjoints à signer les actes notariés ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les propositions ci-dessus.

DCM 2018-05-06 Demande de subvention association Breizh Jeunesse

Madame Anne QUEMENEUR, Adjointe à l'enfance-jeunesse informe les membres du conseil municipal que la commune souhaite acquérir de nouveaux équipements pour l'aménagement du foyer des jeunes. En effet, l'association Breizh Jeunesse souhaite renouveler le mobilier vieillissant de l'espace jeune pour un aménagement plus confortable et moderne. Le mobilier existant provient de matériels récupérés.

La CAF peut subventionner ces achats via le fond « publics et territoires » à hauteur de 80% du montant des achats, soit pour un montant maximum de 4000 euros

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire ou l'un de ses adjoints à lancer la demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales et à signer tout document afférent à ce dossier.

DCM 2018-05-07 Marché complémentaire rénovation de la mairie

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du projet de rénovation de la mairie, les enduits extérieurs sur le bâtiment de la mairie n'ont pas été pris en compte et qu'il convient de passer un marché complémentaire à ce sujet. L'entreprise FOREST a établi un devis comprenant le piquage des enduits ciment extérieur sur le bâtiment mairie et un enduit à base de chaux pour une surface de 240 m². Le montant du devis s'élève à 20 120,46€ HT.

Un conseiller demande si ce type de travaux peut être pris en charge par l'Etat comme pour les particuliers, à hauteur de 50% du montant des travaux. Madame le Maire précise que cela n'est pas prévu dans les conditions d'attribution des subventions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce marché complémentaire.

DCM 2018-05-08 Avenants sur le lot n°2 Charpente-bois

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du projet de rénovation de la mairie, certains travaux initialement prévus sont modifiés vu l'état de l'ancienne bâtisse. Deux devis complémentaires de l'entreprise L'HOSTIS doivent être validés pour un montant de 1 609.65€ HT (charpente-bois sur le bâtiment connexe) et 3 816.20€ HT (reprise de la charpente du bâtiment mairie).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire ou l'un de ses adjoints à signer les avenants.

DCM 2018-05-09 Déclaration d'intention d'aliéner

Pour information, Madame Pascale ANDRE, Maire, fait savoir que la commune n'a pas usé de son droit de préemption pour les parcelles suivantes situées route de Milizac proposées à la vente :

- parcelle AH n°50 - superficie de 3 309 m²

- parcelle AH n°8 - superficie de 3 473 m²

Questions diverses

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe les membres du conseil municipal qu'il y a une baisse de la fréquentation en mairie le samedi matin depuis 1 à 2 ans et se pose donc la question du maintien de l'ouverture de la mairie tous les samedis matin.

Cette baisse de fréquentation est due notamment à la fin de la distribution des tickets cantine, la fin des délivrances de carte d'identité et un changement global de comportement de la part des usagers qui communiquent davantage par mail.

Pour ces raisons, il a été décidé d'ouvrir la mairie que deux samedis par mois, le premier et troisième samedi de chaque mois.

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme, fait un compte rendu de la commission travaux qui s'est tenue le 20 juin 2018.

Les travaux de rénovation de la mairie avancent normalement.

Les déclarations d'achèvement de travaux des lotissements ont été faites et les premiers permis de construire ont été déposés. Toutefois, il reste les murets techniques à construire.

L'éclairage public rue de la gare a été mis en place.

S'agissant de l'Ermitage de Saint-Hervé, il a été décidé de laisser les lieux à l'état naturel. Les services techniques vont créer un pont pour permettre la traversée du ruisseau.

Les bicouches route de Pendoulic, impasse de Keramoign, route de Berties et route de Toulibil, seront réalisés deuxième quinzaine de juillet. Du PATA (point à temps automatique) a été réalisé route des lacs à Lanvédec. L'enrobé au cimetière sera fait à la rentrée.

Durant l'été des travaux d'entretien, de peinture auront lieu à l'école. Le sol de la Salle de LA Forge sera rénové.

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe de l'état d'avancement du dossier sur l'assainissement collectif suite à la réunion à la communauté de communes du pays d'Iroise. L'enquête publique se déroulera à compter de septembre 2018 pour valider le zonage, en parallèle, le marché pour le transfert des eaux usées jusqu'à Saint-Renan sera passé. Enfin, le marché sera enclenché pour le raccordement des différentes zones. En conséquence, le transfert à Saint-Renan est prévu pour 2019.

Un conseiller municipal interroge Mme le Maire sur l'état du trottoir route de Brélès qui est plein de cailloux. Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint aux travaux précise que c'est la méthode employée pour réaliser le trottoir qui entraîne cela et qu'il faudra que les services techniques balayent le trottoir.

Un conseiller remonte l'information que certains habitants de la rue de la Montagne se plaignent de la vitesse excessive des voitures et ne s'y sentent pas en sécurité. Les trottoirs qui seront réalisés après l'été sécuriseront cet aspect. Monsieur Joseph Raguénès, Adjoint aux travaux propose d'y installer temporairement le radar pédagogique pour faire des relevés de vitesse.

L'ordre du jour est épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21h54.